

DUREE:
PRIMO: 21h/3J
Renouvellement:
3h ou 1j

CERTIFICAT INDIVIDUEL
Utilisation à titre professionnel des produits phytopharmaceutiques
DECIDEUR ENTREPRISE SOUMISE À AGRÉMENT
- RS 5655 - PRIMO CERTIFICAT et Renouvellement
Certificateur - Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire
Date début des parcours certifiants 20/03/2023 Date d'échéance de l'enregistrement 20/03/2028

PUBLIC CIBLE

DIRIGEANTS OU SALARIÉS DES ENTREPRISES DU PAYSAGE ET DU 3D/4D, EXERÇANT UNE FONCTION DÉCISIONNAIRE SUR L'UTILISATION DES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES (CHOIX ET ACHAT DES PRODUITS, ORGANISATION DES TRAITEMENTS).

PRÉ REQUIS

AUCUN EN PRIMO
RENOUVELLEMENT : ETRE TITULAIRE D'UN CERTIPHYTO DE LA MEME CATEGORIE,
ARRIVANT À ECHEANCE DANS LES 2 À 6 MOIS.

**OBJECTIFS
DE LA FORMATION**

- RAISONNER L'UTILISATION DES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES ET ORGANISER LEUR MISE EN ŒUVRE
- IDENTIFIER LES RISQUES LIÉS A L'UTILISATION DES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES ET LES APPLIQUER EN MINIMISANT LES RISQUES POUR LA SANTÉ ET L'ENVIRONNEMENT
- METTRE EN PLACE DES MESURES DE PRÉVENTION ET RÉAGIR EN CAS D'INTOXICATION
- DÉFINIR UNE STRATÉGIE POUR RÉDUIRE L'UTILISATION DES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES

**MODALITÉS
PEDAGOGIQUES**

EXPOSÉS THÉORIQUES AVEC DOCUMENTS SUPPORTS PROJÉTÉS,
ÉCHANGES ET PARTAGES D'EXPÉRIENCE ENTRE LES PARTICIPANTS.
MISE EN SITUATION SUR LE SITE

**MODALITÉS
D'EVALUATION
ET D'OBTENTION**

UN TEST COLLECTIF + TEST INDIVIDUEL INFORMATISÉ
(QCM 30 QUESTIONS SEUIL DE RÉUSSITE : 20/30)
SI ÉCHEC : 1 JOUR DE FORMATION SUPPLÉMENTAIRE A FAIRE

EFFECTIF MINIMUM POUR GARANTIR LE MAINTIEN DES SESSIONS : 5 PERS.
EFFECTIF MAXI. : 10 PERS.

TARIFS: Primo 3j : 600 euros - Renouvellement 3h : 150 euros
POSSIBILITÉ TEST SEUL
VOIR CALENDRIER P. / MISE EN PLACE DE NOUVELLES SESSIONS SUR DEMANDE.

Informations, conditions d'inscription et accueil des publics en situation de handicap page 31

